

Rapport CR 78-12 Intervention de Sophie Renard

Monsieur le président, Monsieur le vice-président, chers collègues,

Avec un taux de chômage battant des records, et alors que les perspectives économiques s'annoncent tout aussi moroses, il est indispensable que la Région se mobilise en soutien de l'emploi sur le territoire. Elle doit le faire notamment pour contrecarrer l'effet récessif des politiques d'austérité qui sont menées partout en Europe.

A la suite de l'accord entre l'ARF et l'Etat, nous en savons désormais un peu plus sur la création de la banque publique d'investissement. Pour les PME, ce sera une bouffée d'oxygène, possiblement porteuse en termes d'emplois et d'activité. Les Régions étant en responsabilité dans l'orientation stratégique des BPI territoriales, il sera essentiel d'utiliser cette force pour soutenir les politiques régionales.

Dans ce contexte, la Région doit adapter au mieux ses outils d'intervention. Elle dispose pour cela d'une feuille de route : la SRDEI. Avec des comités de pilotage fréquents et surtout avec la communication qui nous a été présentée lors de cette plénière, nous pouvons saluer la transparence de l'application de cette feuille de route.

1mn

Nous pouvons saluer surtout, l'effectivité de cette feuille de route. En effet, la majorité des dizaines de chantiers ouverts par la SRDEI ont avancé. Le rapport qui nous est présenté ici nous en apporte une nouvelle preuve, avec la mise en place de deux nouveaux outils intéressants.

D'abord, la création des prêts participatifs permet de compléter utilement les aides régionales, sous forme d'aides remboursables. Il permettra de soulager en fonds propres de nombreuses PME, qu'elles soient en création ou en développement. Créée avec OSEO, cette aide devrait facilement se fondre dans nos dispositifs, voire avec la future plateforme unique proposée autour de la BPI.

2mn

Ensuite, la création d'un nouveau soutien aux expérimentations s'inscrit également en cohérence avec la SRDEI. Les projets innovants, une fois lancés, ont souvent besoin d'être expérimentés, d'où l'utilité de la mesure. *J'ai justement eu l'occasion il y a deux jours de rencontrer grâce à l'ARENE une société qui se lance dans la fabrication de moteurs solaires. Cette petite société de mécanique de précision pourra être amenée à développer un nouveau marché à l'exportation dans les pays d'Afrique notamment. Ce nouveau dispositif pourra sans doute lui être proposé afin d'améliorer son produit et lui donner les moyens de développer son activité et créer de l'emploi.* Nous saluons par ailleurs la possibilité offerte pour des expérimentations de petits montants.

Toutefois, le fait que le point d'étape sur la SRDEI coïncide avec la présentation de ce rapport nous amène à souligner certaines incohérences, qu'il conviendrait de corriger. *La SRDEI est certes dense, monsieur le vice-président, mais nous ne voudrions pas que votre mémoire soit par trop sélective.*

Ainsi, dans ses priorités d'action, la stratégie propose de critériser l'ensemble des dispositifs selon des critères de conversion écologique et sociale. Or, le rapport ici présenté, pourtant intitulé « mise en œuvre de la SRDEI », ne propose aucun critère social et environnemental pour les deux nouveaux dispositifs ! 3mn Pour les écologistes, l'application de critères lisibles mais exigeants est une condition de la conversion écologique et sociale, au cœur de la SRDEI. Sur ce chantier prioritaire, les écologistes seront intransigeants.

Autre oubli, l'ouverture du fonds régional pour l'innovation à la conversion écologique et sociale. Alors que la SRDEI mentionne explicitement la transformation du FRI en FRICES, le rapport n'intègre pas du tout cette proposition, pourtant extrêmement pertinente. La SRDEI aurait-elle une application à géométrie variable ?

Il en va de même pour d'autres points de la SRDEI, sur lesquels le groupe EELV sera demandeur d'avancées concrètes.

Tout d'abord, la politique en faveur de l'ESS doit être renforcée, avec un effort qui doit doubler sur la mandature. De même, l'ouverture croissante de la commande publique à l'ESS ou encore le soutien aux réseaux d'entrepreneurs locaux sont des axes de la SRDEI sur lesquels le groupe EELV souhaite que l'exécutif avance.

Nous serons également très attentifs le mois prochain lors de la présentation du plan de développement de l'innovation sociale aux propositions faites par l'exécutif sur ce sujet.

4mn

Enfin, la mise en place de nouveaux outils dans ce rapport ne manque pas de soulever la question de la lisibilité des aides régionales. A ce sujet, les écologistes ont souvent été force de proposition, demandant notamment qu'un point d'entrée unique soit créé à l'intention des entreprises. La création d'une plateforme unique d'accueil aux entreprises, dans le cadre de la BPI, constitue à ce titre une opportunité importante pour simplifier les procédures. *Cela pourra être le moyen de simplifier le quotidien des entreprises qui passent aujourd'hui beaucoup trop de temps à comprendre, remplir et se faire confirmer la validité de leurs dossiers d'aide par la région.*

Nous aimerions ainsi, monsieur le vice-président, que la Région s'inscrive en cohérence avec la démarche de simplification et s'articule avec cette plateforme commune.

Pour conclure, l'avancée dans la mise en œuvre de nombreuses actions de la SRDEI et la mise en place de nouveaux instruments doivent être saluées, la Région faisant preuve de réactivité. Cependant, nous restons réservés sur l'insuffisante application de certains axes de notre stratégie commune. Pour pallier ce décalage, j'espère que les

amendements présentés par mon groupe seront accueillis favorablement par l'exécutif.

Je vous remercie,

5mn30